



ARMENTIÈRES
L'audace des transitions

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le

S²LO

ID : 059-215900176-20241205-DE24146-DE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 5 décembre 2024

Convocation du : 28 novembre 2024

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 29

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le cinq décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mélanie DEZEURE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Bernard HAESBROECK (jusqu'à la délibération DE24.173), Thomas BLACTOT, Lahcem AIT EL HAJ, Alexis DEBUISSON, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ (jusqu'à la délibération DE24.155), Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Jean-Michel MONPAYS (jusqu'à la délibération DE24.173), Catherine DE PARIS, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Arnaud MARIE, Martine DUBREU, Céline LEROUX (jusqu'à la délibération DE24.155), Sylvie GUSTIN, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Dominique BAILLEUL

DE24.146

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ARCHIVES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CRÉATION ET
LA GESTION D'UNE PISCINE INTERCOMMUNALE DANS
L'AGGLOMÉRATION ARMENTIÉROISE
CONVENTION DE GESTION

Autorisation - Approbation

0380

Par délibération DE22.01 du 12 janvier 2022, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Construction et l'Exploitation d'une Piscine dans l'Agglomération Armentérioise, composé des communes d'Armentières, Erquinghem-Lys, Houplines, La Chapelle d'Armentières et Nieppe, a fixé le lieu du siège social du Syndicat au sein de l'Hôtel de Ville d'Armentières, sis 4 place du Général de Gaulle.

Dès lors, les archives du SCEPAA sont conservées au sein de l'Hôtel de Ville.

Afin d'en assurer leur pleine conservation ainsi que leur bonne gestion, il est proposé au Conseil Municipal de conventionner avec le SCEPAA en vue de procéder à :

- la collecte,
- la sélection,
- le classement,
- la conservation
- la communication (et la mise en valeur le cas échéant)

des archives papiers et électroniques du Syndicat.

Pour ce faire, il est précisé que le service des archives de la Ville exerce ses missions selon les lois, décrets et règlements qui régissent les services d'archives publics en France et qu'à ce titre, il est placé sous le contrôle scientifique et technique du Service Interministériel des Archives de France (SIAF), représenté par la direction des archives départementales du Nord.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le projet de convention de gestion des archives entre la Ville et le SCEPAA
- d'autoriser le Maire à signer la convention

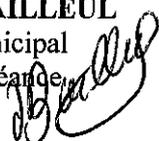
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,



Pour expédition conforme,
Le Maire,

Dominique BAILLEUL
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance



Jean-Michel MONPAYS





S.C.E.P.A.A.

>--<

**Syndicat pour la Construction
et l'Exploitation d'une Piscine dans
l'Agglomération Armentérioise**

**Convention relative à la gestion des archives
du syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine
dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA)
par le service des archives municipales d'Armentières**

Entre :

Le syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA), représenté par son président, Monsieur Alain BEZIRARD et comprenant les communes d'Erquinghem-Lys, d'Houplines, de Nieppe, de la Chapelle d'Armentières et d'Armentières.

Siège social à l'hôtel de ville, 4 place du Général de Gaulle, 59280 Armentières.

Et

La commune d'Armentières représentée par son maire, Monsieur Jean-Michel MONPAYS
Hôtel de ville, 4 place du Général de Gaulle, 59280 Armentières.

PRÉAMBULE

Vus les articles L.212-6-1, 212-10 à 14 du Code du Patrimoine,

Vu les articles L. 1421-1 et L. 1412-2 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que les archives sont des outils indispensables au fonctionnement du syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA), qu'elles permettent aux citoyens de faire valoir leurs droits et qu'elles constituent la mémoire des communes membres et de ses habitants.

Considérant que leur conservation pérenne et leur communication sont une obligation pour les communes.

Considérant que dans le souci d'une meilleure conservation de ces archives, d'une mutualisation des moyens des communes et de la valorisation du patrimoine local, le syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA) a décidé de confier au service d'archives de la commune d'Armentières la gestion des archives papiers et électroniques des communes membres qui le souhaitent.

Considérant que la commune d'Armentières dispose d'un service d'archives désigné par le syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA) pour assurer la conservation, la gestion, la communication des archives papiers et électroniques du syndicat des communes membres de ce dernier.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

Le syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA) remet en dépôt ses archives au service d'archives de la commune d'Armentières.

Ce fonds est constitué :

- des documents produits, reçus ou acquis par le syndicat à la date de dépôt ;
- des documents susceptibles de faire l'objet de dépôts ultérieurs ;
- que ces documents soient format papier ou électronique.

Article 2 – Propriété des archives

Le syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA) reste propriétaire de ses archives ; les documents

pris en charge par le service d'archives de la commune d'Armentières constitue un dépôt de nature révocable.

Article 3 – Mission du service d'archives de la commune d'Armentières

Le service d'archives de la commune d'Armentières exerce auprès du syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA) les missions liées à la collecte, à la sélection, au classement, à la conservation et à la communication de ses archives papiers et électroniques ainsi qu'à leur mise en valeur.

Article 4 – Contrôle scientifique et technique

Le service des archives de la commune d'Armentières exerce ses missions selon les lois, décrets et règlements qui régissent les services d'archives publics en France. À ce titre, il est placé sous le contrôle scientifique et technique du Service Interministériel des Archives de France (SIAF) représentée par la directrice des archives départementales du Nord.

Article 5 – Classement et cotation des fonds déposés

Le service des archives de la commune d'Armentières suit le cadre et les principes de cotation définis par le Service Interministériel des Archives de France (SIAF) et garantit le respect de l'individualité des fonds déposés par le syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA).

S'agissant des archives propres au syndicat (statuts, comptabilité, délibérations, marchés...), elles doivent être classées à part en application du principe de respect des fonds et ne doivent pas être confondues avec les archives concernant les relations de la commune d'Armentières avec les différents organismes de ce type, qui sont des archives communales à part entière.

Article 6 – Prise en charge des fonds et dépôt

Le transfert des archives du syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA) vers le service d'archives de la commune d'Armentières est accompagné d'un procès-verbal de prise en

charge des archives concernées et d'un récolement sommaire faisant état du fonds. Tout nouveau dépôt fera l'objet d'un bordereau descriptif. Ces documents seront signés par le président du syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA) et contresignés par le maire de la commune d'Armentières.

Article 7 – Éliminations

Toute élimination proposée par le service d'archives de la commune d'Armentières est soumise au visa du président du syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA) et la directrice des archives départementales du Nord.

Article 8 – Communication

La communication des archives déposées est assurée dans le respect des règles de communicabilités des archives publiques. Dans le cas d'une communication administrative portant sur des documents non encore librement communicables, l'accord du service producteur sera requis.

Les demandes de dérogation aux délais légaux de communicabilité des archives publiques seront instruites par le service interministériel des Archives de France (SIAF) qui recueillera au préalable l'avis du président du syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA).

Article 9 – Valorisation

Le service d'archives de la commune d'Armentières s'engage à mentionner l'origine des documents pour toute utilisation dans le cadre d'actions culturelles et pédagogiques.

Article 10 – En cas de dissolution du syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA)

Dans le cas où le syndicat est dissous sans transfert de compétences à une autre structure, les archives définitives et les archives ayant encore un intérêt administratif au moment de la dissolution pourront être transférées à l'une des collectivités membre de la

structure dissoute, ou bien à la mairie où siège le syndicat, conformément à l'article L 212-6-1 du Code du patrimoine, après l'accord de la collectivité concernée. À défaut d'un tel accord, ces archives seront obligatoirement remises au service départemental d'archives territorialement compétent.

Article 12 – Durée et dénonciation de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de (indiquer la durée souhaitée) ; elle se renouvelle par tacite reconduction. Elle peut faire l'objet d'avenants.

Toutefois, en cas de dénonciation anticipée, la commune d'Armentières informe par écrit le syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA) et la direction des archives départementales du nord de sa décision. Le service d'archives de la commune d'Armentières dispose d'un délai de six mois pour restituer ses archives au syndicat.

Dans le cas contraire, en cas de dénonciation anticipée par le syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA), celui-ci informe par écrit la commune d'Armentières et la direction des archives départementales de sa décision suivant la même procédure.

Fait à Armentières, le

signature du président du SCEPAA

signature du maire d'Armentières

<p>Département du Nord</p> <p>Commune d'Armentières</p> <p>Syndicat pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA)</p>	<p>Procès-verbal de récolement des archives du Syndicat Intercommunal</p>
--	--

Monsieur Alain BEZIRARD,
Président du syndicat pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA),
Siège social à l'hôtel de ville, 4 place du Général de Gaulle, 59280 Armentières.

Et

Monsieur Jean-Michel MONPAYS,
Maire de la commune d'Armentières,
Hôtel de ville, 4 place du Général de Gaulle, 59280 Armentières.

Ont procédé aujourd'hui à la remise des archives de l'ensemble des communes membres du syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA) et ont constaté l'existence des documents mentionnés sur le récolement joint en annexe (14 pages).
Les lacunes constatées y ont été également signalées ainsi que les documents sortis temporairement du siège du syndicat (restauration, reliure, exposition, etc.).

Locaux de conservation des archives du syndicat intercommunal

Emplacement : local situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville pour les archives papier + disque dur pour les archives électroniques (feront l'objet d'un prochain versement dans notre serveur archives)

- | | | | |
|--|--------------------------------------|---|---|
| Sûreté : | locaux fermants à clef ? | <input checked="" type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| | alarme anti-intrusion ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input checked="" type="checkbox"/> NON |
| Sécurité : | présence d'extincteurs à proximité ? | <input checked="" type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| | alarme anti-incendie ? | <input checked="" type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Archives externalisées auprès d'un prestataire ? | | <input type="checkbox"/> OUI | <input checked="" type="checkbox"/> NON |
| | Si oui : | | |
| Archives déposées aux Archives départementales ? | | <input type="checkbox"/> OUI | <input checked="" type="checkbox"/> NON |
| ou dans un autre service public d'archives ? | | <input type="checkbox"/> OUI | <input checked="" type="checkbox"/> NON |

Fait en trois exemplaires originaux, dont un sera envoyé aux Archives départementales du Nord,
Le, à ARMENTIERES

signature du Président du SCEPAA

signature du Maire d'Armentières

Récolement sommaire des archives du syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA)

Archives papier

N° de boîte	Analyse archivistique	Dates	Observations (état sanitaire, lacunes)
1	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Fonctionnement de la piscine intercommunale Calyssia : disquettes, documentation, câbles, notices, CD-ROM.	s.d	Reconditionnement à prévoir.
2	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Construction de la piscine intercommunale Calyssia, demande de subventions : correspondance, extrait de délibérations (copies), contrat agglomération.	2001	
3	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Construction de la piscine intercommunale Calyssia, marchés de travaux, assurances et gestion du budget : coupure de presse, correspondance, avis d'appel public à concurrence, acte d'engagement, pièces comptables, situation de travaux.	2001-2002 ; 2008	Tri à prévoir.
4	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Construction de la piscine intercommunale Calyssia, marchés de travaux, gestion du budget : correspondance, avis d'appel à la concurrence, cahier des clauses particulières (CCP), plans (copies), documentation, règlement, disquette, cahier des clauses administratives particulières (CCAP), contrat, compte-rendu de réunion, convention, pièces comptables, ordre du jour, convocation, compte-administratif.	2001-2003 ; 2007- 2008	
5	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Construction de casiers, marchés de travaux : acte d'engagement, règlement, cahier des clauses administratives particulières (CCAP), coupure de presse, plans (copies), correspondance.	2002	
6	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Entretien de la piscine intercommunale Calyssia, gestion du budget : compte-rendu technique d'exploitation et financier, rapport d'analyse de l'eau, correspondance, pièces comptables, rapport de fréquentation.	2003-2006	
7	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation	2002-2007	Résidus de moisissures

	d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Entretien de la piscine intercommunale Calyssia, gestion du budget : pièces comptables, rapport d'entretien, rapport de fréquentation, correspondance, documentation.	; 2009-2010	séchées sur les documents.
8	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion du budget, fonctionnement : pièces comptables, correspondance, demande ouverture de crédit.	2000 ; 2004-2008 ; 2010	
9	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Pose d'une clôture métallique, contentieux : photographies (copies), correspondance, jugement tribunal administratif, arrêté.	2002-2005	Reconditionnement et tri à prévoir. Certains documents sont inexploitable, résidus de moisissures séchées sur certains documents.
10	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Construction de la piscine intercommunale Calyssia, fonctionnement, gestion du budget : correspondance, planning activités, pièces comptables, dossier de presse, convocation, compte-rendu de réunion, documentation.	1999-2002	Tri à prévoir.
11	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Décoration nantissement, marchés de fournitures, fonctionnement : correspondance, acte d'engagement, appel d'offres, procès-verbal, cahier des clauses administratives particulières (CCAP), attestation sur l'honneur, extrait registre de délibérations (copies), compte-rendu de réunion, règlement.	2002 ; 2007	Tri à prévoir. Certains documents sont abîmés par l'eau, parfois inexploitable.
12	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Construction de la piscine intercommunale Calyssia : pièces comptables, rapport de suivi des travaux.	2001	Reconditionnement à prévoir.
13	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA) - Construction de la piscine intercommunale Calyssia, marchés de travaux : contrat, cahier des charges, planning, pièces comptables, convocation, rapport, règlement, appel d'offres.	1998-2000	
14	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Construction de casiers vestiaires, marchés de travaux : règlement, cahier des clauses administratives particulières (CCAP), plans (copies), correspondance, acte d'engagement, candidatures.	2002	Résidus de moisissures séchées sur les documents.
15	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Construction de la piscine intercommunale Calyssia, marchés de travaux : candidatures.	1999	Reconditionnement à prévoir.
16	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, gestion du budget : pièces comptables.	2000 ; 2003-2004	

17	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, construction de la piscine intercommunale Calyssia : coupure de presse, compte-rendu de réunion, extrait registre de délibérations (copies), règlement, attestation, candidatures, correspondance.	1998 ; 2001 ; 2005	Reconditionnement et tri à prévoir. Résidus de moisissures séchées sur les documents.
18	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, gestion du budget, marchés de travaux et de fournitures : candidatures, appels d'offres, pièces comptables, documentation, cahier des clauses administratives particulières (CCAP), maître d'ouvrage, plans (copies), délibération.	1999-2004	Tri et reconditionnement à prévoir. Résidus de moisissures séchées sur les documents.
19	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, gestion du budget : pièces comptables, compte-rendu de réunion, extrait registre de délibérations (copies).	1999	
20	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, construction de la piscine intercommunale Calyssia : compte-rendu de réunion, contrat, pièces comptables, bilan suivi de travaux.	2000-2001	Tri à prévoir.
21	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, échanges avec la préfecture : correspondance, courrier préfecture.	2000-2001	Reconditionnement et tri à prévoir. Résidus de moisissures séchées sur les documents.
22	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Entretien de la piscine intercommunale Calyssia, gestion des logiciels : documentation, contrat, pièces comptables, correspondance, compte-rendu de visite, bilan prélèvement et contrôle sanitaire.	1999-2000	Tri à prévoir.
23	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion du budget : compte administratif, pièces comptables, bordereaux journal des titres.	2000	
24	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, gestion du budget : extrait registre de délibérations (copies), certificat, compte-rendu de réunion.	1997	
25	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, gestion budgétaire et des marchés publics : compte administratif, convocation, correspondance, note de synthèse, analyse des offres, coupure de presse (copies), plans, compte-rendu de réunion.	1998-2000 ; 2005	Tri à prévoir. Certains documents ont été fragilisés par l'humidité.
26	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Échanges avec la préfecture, gestion du budget, gestion personnel : correspondance, état de notification des taux d'imposition, note, budget primitif, extrait registre de	1999 ; 2001-2002	Tri et reconditionnement à prévoir (boîte plastique).

	délibérations (copies), fiche de paie, compte administratif.		
27	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion des sinistres et du budget, fonctionnement de la piscine intercommunale Calyssia : correspondance, CD-ROM, ordre du jour, convention, documentation, pièces comptables, compte-administratif.	2006-2007	Tri et reconditionnement à prévoir (boîte fragilisée).
28	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion du budget : correspondance, compte administratif, procès-verbal de séance.	2004-2009	
29	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion du personnel, entretien de la piscine intercommunale Calyssia, marchés de fournitures et de travaux : pièces comptables, correspondance, documentation, procès-verbal de réunion, dossier d'intervention ultérieure sur ouvrage, convention, contrat, planning, bilan de fréquentation.	2001-2002	Tri à prévoir.
30	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion du budget, participation financière des communes, marchés de travaux, construction de la piscine intercommunale Calyssia : documentation, budget primitif, compte-rendu de réunion, correspondance, règlement de consultation, appel d'offres, pièces comptables, extrait registre de délibérations (copies), attestation.	1999 ; 2003-2005	Résidus de moisissures séchées sur certains documents.
31	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion budgétaire : pièces comptables, mandats.	2005	Reconditionnement à prévoir.
32	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion des sinistres, gestion des activités de la piscine, gestion budgétaire, fonctionnement de la piscine intercommunale Calyssia : compte-rendu de réunion, correspondance, convention, pièces comptables, budget primitif, procès-verbal de réunion, extrait registre de délibérations.	2002-2007 ; 2009- 2010	Tri à prévoir. Résidus de moisissures séchées sur certains documents.
33	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion du budget, construction de la piscine intercommunale Calyssia : journal des mandatements, pièces comptables, correspondance, documentation, rapport suivi des travaux, demandes d'emprunts.	2001-2004	Tri à prévoir.
34	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Assurances, marchés de travaux : attestation, certificat, relevé d'identité bancaire (RIB), candidatures, correspondance, déclaration.	2001	Résidus de moisissures séchées sur certains documents.
35	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, gestion du budget : ordre du jour,	1999 ; 2001-2004	

	correspondance, extrait du registre des délibérations, compte-rendu de réunion, avenant, budget primitif, pièces comptables, demande d'emprunts.		
36	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). - Fonctionnement, gestion du budget, demande de subventions : compte-rendu de réunion, extrait du registre des délibérations, budget primitif, compte administratif, arrêté, correspondance, plans (copies).	1998 ; 2002-2003	Reconditionnement à prévoir. Documents fragilisés, résidus de moisissures séchés sur certains documents.
37	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). - Projet de construction de la piscine intercommunale Calyssia : coupure de presse, convocation, compte-rendu de réunion, correspondance, étude de programmation, pièces comptables, documentation, rapport.	1996-1998	
38	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). - Suivi des travaux, gestion budgétaire : pièces comptables, mandats.	2001	Reconditionnement à prévoir.
39	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). – Fonctionnement, gestion du budget : compte administratif, procès-verbal de réunion, convocation, ordre du jour, compte de gestion, pièces comptables, convention.	2002-2005	Reconditionnement à prévoir.
40	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). – Marchés de services, construction de la piscine intercommunale Calyssia : candidatures, mémoire, correspondance, pièces comptables, acte d'engagement, plans (copies), attestation.	1999	Reconditionnement à prévoir.
41	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). - Fonctionnement, participation financière des communes, contentieux avec les gens du voyage : compte-rendu de réunion, convocation, ordre du jour, avenant, correspondance, pièces comptables, procès-verbal.	2002 ; 2005	Reconditionnement à prévoir.
42	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). - Échanges avec la préfecture : correspondance, circulaires.	2009	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
43	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). - Fonctionnement, élection des représentants, définition du projet de construction d'une piscine intercommunale Calyssia, gestion du budget : convocation, compte-rendu de réunion, appel d'offres, correspondance, règlement intérieur, coupure de presse (copies), étude d'analyse, budget primitif, rapport, programme pédagogique, contrat.	1998-1999	Tri et reconditionnement à prévoir (boîte plastique), présence de documents de travail.
44	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). – Gardiennage de la piscine intercommunale Calyssia, gestion du budget : rapport, correspondance, pièces comptables.	2002 ; 2005	Tri à prévoir, vrac.

45	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Marchés de service, assurances, gestion du budget, demande de subventions : correspondance, appels d'offres, candidatures, dossier demande de subventions, contrat.	2001-2002	Tri et reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
46	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Marchés de fournitures : acte d'engagement, certificat, documentation, appel d'offres, candidatures, pièces comptables.	2002	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique). Résidus de moisissures séchées sur certains documents .
47	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Marchés de travaux et de services, gestion du logiciel ELISATH : attestation, contrat, pièces comptables, arrêtés, certificat.	2001	Tri et reconditionnement à prévoir. Résidus de moisissures séchées sur certains documents.
48	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion du budget : compte administratif, budget primitif.	2000 ; 2003	Reconditionnement à prévoir.
49	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Fonctionnement, suivi des travaux de la piscine intercommunale Calyssia : documentation, pièces comptables, compte-rendu de réunion, coupure de presse, calendrier d'exécution, plans, convocation, rapport d'activités, extrait du registre de délibérations, avenant.	2001-2004	Tri à prévoir, vrac.
50	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion du budget : mandats de paiement URSAAF.	1999-2004	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
51	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Mise en place du comité de pilotage, définition du projet de construction d'une piscine intercommunale Calyssia : extrait procès-verbal de délibérations, extrait registre de délibérations, correspondance, compte-rendu de réunion, plans, listes, rapport, convocation, étude de programmation.	1996 ; 1998-1999	
52	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion du budget, fonctionnement de la piscine intercommunale Calyssia : tableaux récapitulatif des charges, pièces comptables, compte-rendu de réunion, extrait registre de délibérations.	1999 ; 2006-2007	Reconditionnement et tri à prévoir. Résidus de moisissures séchées sur certains documents.
53	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, gestion du budget, participation financière des communes membres : coupure de presse (copies), documentation, ordre du jour, convocation, compte administratif, dossier presse, article de presse.	2004	
54	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion du budget, demande d'emprunts : compte administratif, titres de recettes, pièces comptables, documentation, relevé d'identité bancaire (RIB),	2002-2004	

	échéanciers, correspondance, mandats de paiement.		
55	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Échanges avec la préfecture : correspondance, circulaires.	2002-2006	Reconditionnement à prévoir.
56	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, entretien de la piscine intercommunale Calyssia : compte-rendu de réunion, ordre du jour, convocation, attestation, rapport, correspondance, procès-verbal de remise d'installation.	2000-2002	
57	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Demande de subvention, gestion du budget : convention, pièces comptables, attestation, budget primitif, correspondance, note, extrait registre de délibérations (copies), plan de financement, rapport.	2001-2002	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
58	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Contentieux Dalkia, fonctionnement, gestion du budget : correspondance, rapport dommage ouvrage, mémoire, ordre du jour, convocation, procès-verbal de réunion.	2003 ; 2005	
59	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, demande de subventions : liste nominative, correspondance, convocation, procès-verbal de réunion, compte-rendu de réunion, extrait registre de délibérations, ordre du jour.	1998-2007	Reconditionnement à prévoir Résidus de moisissures séchées sur certains documents.
60	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion du budget : relevé d'identité bancaire (RIB), mandats de paiement, pièces comptables.	2004-2009	Résidus de moisissures séchées sur certains documents.
61	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, gestion du budget, élection des membres du comité : plans, correspondance, ordre du jour, convocation, procès-verbal de réunion, extrait registre de délibérations, compte de gestion, compte administratif.	1998 ; 2001	Documents fragilisés par l'humidité, présence de moisissures séchées sur certains documents, certains documents sont inexploitable. Reconditionnement à prévoir.
62	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, gestion du budget, contentieux : pièces comptables, extrait registre de délibérations, budget primitif, correspondance, ordre du jour.	1999 ; 2002	Reconditionnement à prévoir. Résidus de moisissures séchées sur certains documents, documents très abîmés.
63	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Fonctionnement, gestion du budget : convention, contrat, compte administratif, convocation, compte de gestion, certificat, pièces comptables.	1998 ; 2006	Tri à prévoir. Résidus de moisissures séchées sur certains documents, documents très abîmés, certains documents sont inexploitable.
64	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA).	1999	Tri et reconditionnement à prévoir (boîte plastique).

	– Gestion logiciels [de la piscine intercommunale Calyssia], gestion du budget : CD-ROM, documentation, contrat, budget primitif, pièces comptables, notice.		
65	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). – Gestion du budget, marché de fournitures : mandats de paiement, pièces comptables.	2002	
66	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). - Fonctionnement, gestion du budget : correspondance, procès-verbal de réunion, ordre du jour, photographies (copies), budget primitif, pièces comptables.	2003	Reconditionnement à prévoir.
67	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). - Fonctionnement, marchés publics, gestion du budget : convocation, note de synthèse, compte-rendu de réunion, dossier de presse, appel d'offres, tableau récapitulatif des emprunts.	2001	Reconditionnement et tri à prévoir, vrac.
68	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). - Demande de subventions, mise à disposition des équipements aux scolaires : correspondance, rapport fréquentation, planning, documentation, compte d'exploitation, plans (copies).	2001-2004	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
69	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). – Gestion du budget, récupération TVA : compte administratif, tableaux récapitulatifs, attestation, pièces comptables, notice, correspondance, journal des mandatements (copies).	1999-2004	Reconditionnement à prévoir.
70	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). - [Construction] de la piscine intercommunale Calyssia, échanges avec les prestataires : plans, correspondance, photographies (copies), pièces comptables.	1999-2000	Reconditionnement à prévoir. Résidus de moisissures séchées sur certains documents.
71	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). - Gestion du budget : mandats de paiement, pièces comptables.	2001	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
72	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). - Demande de subventions : dossier demande de subventions, extrait registre des délibérations, rapport de fréquentation, arrêté, tableaux récapitulatifs des coûts, attestation, correspondance.	1998-1999	Reconditionnement à prévoir.
73	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentéroise (SCEPAA). – Gardiennage de la piscine intercommunale Calyssia, marchés de services : rapport, récépissé, correspondance, presse, règlement de consultation, acte d'engagement, candidatures, appel d'offres.	2005	Reconditionnement à prévoir.

74	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion du budget, construction de la piscine intercommunale Calyssia, marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre : pièces comptables, extrait registre de délibérations (copies), acte d'engagement, (cahier des clauses particulières) CCP, cahier des clauses administratives particulières (CCAP), correspondance, rapport.	1999-2002	Reconditionnement à prévoir.
75	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Inauguration de la piscine intercommunale Calyssia : charte avec un sceau, invitations, livre d'or, coupure de presse, documentation, discours, correspondance.	2002	Reconditionnement à prévoir.
76	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA) : presse voix du nord.	2005	Reconditionnement et tri à prévoir (10 exemplaires du même journal).
77	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Fonctionnement : ordre du jour, liste nominative, extrait du registre de délibérations, procès-verbal, compte-rendu de réunion, coupure de presse (copies), convocation, note de synthèse.	2000-2001	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
78	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Construction de la piscine intercommunale Calyssia, examen des candidatures : dossier administratif, documentation, candidatures.	1999	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
79	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Fonctionnement, gestion du budget, définition du projet de construction de la piscine intercommunale Calyssia : ordre du jour, compte-rendu de réunion, correspondance, extrait du registre de délibérations, convocation, note de synthèse, budget de fonctionnement, avenant, compte administratif.	1999-2001	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
80	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Fonctionnement, participation financière des communes, gestion du budget : extrait registre de délibérations, budget primitif, procès-verbal de réunion, convocation, ordre du jour, compte-rendu de réunion.	2001	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
81	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Fonctionnement, gestion du budget : ordre du jour, procès-verbal de réunion, compte administratif, compte de gestion, convocation, note de synthèse.	2000	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
82	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Fonctionnement, gestion du budget : liste nominative, correspondance, budget primitif, convocation, ordre du jour.	2004-2005	Tri et reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
83	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA).	1999-2000	Tri et reconditionnement à prévoir (boîte plastique), vrac.

	– Fonctionnement, gestion du budget : procès-verbal de réunion, budget primitif, correspondance, compte administratif, pièces comptables, compte-rendu de réunion.		
84	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Fonctionnement, demande de subventions, gestion du budget : ordre du jour, extrait registre de délibérations, compte-rendu de réunion, procès-verbal de réunion, décision modificative, budget primitif, documentation.	1999	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
85	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Fonctionnement, gestion du budget, enquête de satisfaction sur la piscine intercommunale Calyssia : budget primitif, convocation, ordre du jour, correspondance, pièces comptables, étude de marché, rapport d'activités, compte-rendu technique d'exploitation financier, compte-rendu de réunion, arrêté.	2003-2004	Tri et reconditionnement à prévoir.
86	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Suivi des travaux de la piscine, gestion du budget : récapitulatif situation de travaux, correspondance, pièces comptables.	2001	Reconditionnement à prévoir, vrac. Documents fragilisés.
87	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Fonctionnement, demande d'emprunts, gestion du budget, entretien de la piscine intercommunale Calyssia : convocation, ordre du jour, plan de trésorerie prévisionnel, correspondance, synthèse, documentation, budget primitif, rapport, compte-rendu technique d'exploitation et financier, mémoire d'honoraires, compte administratif, avenant, coupure de presse (copies).	2004-2005	Tri à prévoir, vrac.
88	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion du budget : délibération, correspondance, journal des mandatements, extrait procès-verbal de délibération, décision modificative, déclaration, pièces comptables.	2012-2013	Reconditionnement et tri à prévoir, vrac.
89	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion du budget : journal des titres, pièce comptables, délibération.	2014	Tri à prévoir, vrac.
90	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - [Gestion du budget et du personnel] : fiche de contrôle de maintenance annuelle, pièces comptables, correspondance, fiche de paie, photographies, relevé d'identité bancaire (RIB).	2015	Tri à prévoir, vrac.
91	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion du budget : compte administratif, budget primitif, compte de gestion, délibération (copies), correspondance, pièces comptables.	2015-2016	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
92	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation	2016	Tri à prévoir.

	d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion du budget et du personnel : pièces comptables, mandats de paiement, photographies, fiche de paie.		
93	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Contentieux Dalkia et Groupama : correspondance, jugement du tribunal, avenant, mémoire, cahier des charges (copies).	2010-2016	
94	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion du personnel : correspondance, fiches de paie, pièces comptables, relevé d'identité bancaire (RIB).	2014-2017	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
95	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). - Gestion budgétaire : budget primitif, compte administratif.	2016-2017	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
96	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion du budget : budget primitif, pièces comptables.	2013-2014	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
97	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion du budget : comptes administratifs.	2009-2013	Reconditionnement à prévoir (boîte plastique).
98	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Contentieux, fonctionnement, gestion du budget, demande de subventions, entretien de la piscine intercommunale Calyssia : diagnostic, pièces comptables, convention, avenant, correspondance, délibération, rapport qualité de l'eau.	2012-2017	Tri à prévoir, présence de doubles.
99	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion du budget, fonctionnement : journal des mandatements, pièces comptables, délibération, ordre du jour, note de synthèse.	2011-2012	
100	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion du budget, entretien de la piscine intercommunale Calyssia : contrat, cahier des charges, plans, bilan de fréquentation, procès-verbal, bilans, tableaux récapitulatifs, clef USB, dossier d'ouvrage exécuté (DOE), plans, mandats de paiement, certificat administratif, documentation, attestation.	1999-2002 ; 2012 ; 2017	

Archives électroniques

N° de fichier	Analyse archivistique	Dates	Observations (lacunes, état sanitaire)
1	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Fonctionnement, changement de présidence :	2017	Présence de doubles.

	correspondance.		
2	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Comité syndical, élection présidence et vice présidence, gestion du budget : décision, compte-rendu de réunion, ordre du jour, délibération, convention, convocations, liste de présence, procès-verbal, planning, extrait registre de délibérations.	2017-2020	
3	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Contentieux Groupama : convention, correspondance, avis de déclaration d'appel, pièces comptables, jugement du tribunal, ordonnance de référé.	2018-2020	
4	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Contentieux SARL LS Calyssia : correspondance, notification, mémoire de défense, articles de presse, ordonnance, délibérations (copies), rapports, contrat d'exploitation, bilan de fréquentation.	2018-2021	Certains documents sont des copies numérisées.
5	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Contentieux Récréa Dalkia : avenant, notification d'un arrêt (copies), décision du tribunal (copies), jugement du tribunal (copies), mémoire, protocole d'accord (copies).	2021	Certains documents sont des copies numérisées.
6	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Contentieux UCPA : correspondance, article de presse, demande d'accord de médiation, bilan, note, récapitulatif des titres de recettes, pièces comptables, certificat administratif, notification, mémoires, extrait registre de délibérations, protocole d'accord transactionnel, relevé d'identité bancaire (RIB), convocation, ordonnance, convention, jugement du tribunal, tableaux récapitulatifs.	2019-2024	Certains documents sont des copies numérisées.
7	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion de la fermeture de la piscine intercommunale Calyssia lors de la Pandémie Covid-19 : correspondance, article de presse, documentation, tableaux récapitulatifs et prévisionnels, compte-rendu, planning, rapport d'analyse de l'eau, communiqué de presse.	2020-2021	
8	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Concession de service relatif à l'exploitation de la piscine intercommunale Calyssia : correspondance, contrat, relevé d'identité bancaire (RIB), analyse des offres, plannings, pièces comptables, devis, mémoire technique, documentation, candidatures, cahier des clauses techniques particulières (CCTP), appel d'offres, rapports, règlement, compte administratif, tableaux de suivi et récapitulatifs, attestation, convocations, décision.	2019-2020	Présence de doubles, certains documents sont des copies numérisées. Présence de documents préparatoires.
9	Syndicat intercommunal. - Délégation de service public pour l'exploitation de la piscine intercommunale Calyssia,	2016-2019	Certains documents sont des copies numérisées.

	contentieux : contrat, correspondance, avenant, délibération, pièces comptables, procès-verbal de constat, relevé d'identité bancaire (RIB), mise en demeure, communiqué de presse, article de presse, inventaire, devis, avis d'attribution, rapport, mémoires.		
10	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion logiciel ELISATH, fonctionnement : attestation de conformité, compte administratif, bilan des fréquentations.	2020	Certains documents sont des copies numérisées.
11	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Fonds de concours : convention, correspondance.	2017	
12	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Occupation illégale des gens du voyage sur le parking de la piscine intercommunale Calyssia : photographies, correspondance, arrêté.	2019-2020	
13	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA) : listes des délégués.	2018	
14	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Gestion des marchés de travaux pour l'entretien de la piscine intercommunale Calyssia : contrat, pièces comptables, correspondance, relevé d'identité bancaire (RIB), déclaration de sous-traitance (copies), cahier des clauses techniques particulières (CCTP), certificat administratif, mise en demeure, devis, lettre de consultation, cahier des charges, rapport, devis, analyse des offres, candidatures, ordre de service, rapport, cahier des clauses administratives particulières (CCAP), acte d'engagement, avenant.	2017-2022	Présence de documents de travail.
15	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Piscine intercommunale Calyssia : plans.	2022-2024	
16	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Fonctionnement de la piscine intercommunale Calyssia : rapport d'activité, correspondance, rapport de fréquentation, bilan financier.	2019-2021	Certains documents sont des copies numérisées.
17	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Reprise de la piscine intercommunale Calyssia par Vert Marine, gestion du personnel : analyse des offres, correspondance, communiqué de presse, liste de présence, convocation, candidatures, contrat, avenant, avis d'information d'attribution, contrat de travail (copies), bulletin de paie (copies), curriculum vitae (CV), planning, pièces comptables.	2019-2020	Certains documents sont des copies numérisées.
18	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Réseau piscine, fonctionnement de la piscine	2017	Certains documents sont des copies numérisées.

	intercommunale Calyssia : correspondance, bilan des acquis du savoir nager (copies).		
19	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Entretien de la piscine intercommunale Calyssia : ordre de service, correspondance.	2017	Certains documents sont des copies numérisées.
20	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA). – Entretien de la piscine intercommunale Calyssia (par UCPA) : compte-rendu, pièces comptables, rapport d'activité, arrêté préfectoral, article de presse.	2017-2019	Certains documents sont des copies numérisées.
21	Syndicat de communes pour la construction et l'exploitation d'une piscine dans l'agglomération armentérioise (SCEPAA) : tableau recensement chrono.	2017	Document isolé.